

DAF Conseil sensibilise les réparateurs et carrossiers à l'importance de l'habilitation électrique

Lisses, le 19 avril 2021 – Dans un contexte de forte croissance des véhicules électriques et hybrides, DAF Conseil sensibilise les garages et carrossiers indépendants à l'importance capitale de préparer, dès aujourd'hui, l'ensemble des intervenants dans l'atelier au virage de l'électrique. Le spécialiste de la formation et de l'assistance technique automobile dispose d'un panel de formations qualifiantes débouchant sur l'obtention de différents niveaux d'habilitation (B0L, B2VL et BCL) nécessaires pour pouvoir évoluer dans l'atelier en toute sécurité et intervenir sur les véhicules électriques et hybrides. DAF Conseil consacre également son prochain TECHNI'Boost du 26 avril à la consignation de la Golf GTE.

Accélération du marché de l'électrique

Pas question de se passer des interventions sur des véhicules aux motorisations alternatives qui représentent aujourd'hui un parc en circulation près de 900 000 véhicules¹, dont 500 000 électriques et hybrides rechargeables², d'autant que ces chiffres vont fortement augmenter dans les prochaines années.

C'est désormais une certitude, l'électrification du parc automobile est inéluctablement en ordre de marche. L'arrivée de la norme Euro 7 particulièrement stricte dès 2025 pousse les constructeurs les uns après les autres à annoncer l'abandon des motorisations thermiques. L'accès limité aux centres villes en période de pics de pollution, la multiplication des Zones à Faibles Emissions dans les métropoles et les subventions accordées par l'Etat pour l'achat d'un véhicule propre accélèrent le mouvement.

Dans les faits, les automobilistes sont de plus en plus nombreux à passer le cap. L'année 2020 est une année charnière. Selon le CCFA, en pleine crise du Covid, alors que la vente de véhicules a globalement reculé de 25 %, l'an dernier, celle des véhicules électriques a été multipliée par trois. Au total, véhicules électriques, véhicules hybrides rechargeables et véhicules hybrides ont dépassé les 350 000 unités vendues. Ils représentent 21,7 % des immatriculations l'an dernier contre 7,6 % en 2019. Un bond historique qui en dit long sur les

¹ <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/382-millions-de-voitures-en-circulation-en-france?rubrique=58&dossier=1347>

² Chiffre AVERE février 2021

répercussions pour les ateliers de réparation et sur l'évolution du métier à laquelle il faut se préparer dès aujourd'hui.

L'habilitation des MRA, un prérequis indispensable

DAF Conseil rappelle que former ses équipes pour qu'elles soient autorisées à intervenir sur les motorisations électriques et hybrides doit être une priorité pour les garages, carrosseries et centres auto. Il en va de la responsabilité du chef d'entreprise et de la survie de l'activité de l'établissement dans les années à venir car, qu'on le veuille ou non, ces motorisations deviendront la norme d'ici quelques années.

Jacques de Leissègues, Président de DAF Conseil commente : *« Il y a une prise de conscience qui doit se faire à un double niveau pour que l'entretien et la réparation des véhicules électriques et hybrides sortent du pré carré des réseaux constructeurs. Tout d'abord, comme pour la réparation des véhicules sous garantie constructeur en son temps, un travail de fond est à mener sur la perception des automobilistes qui restent, dans la grande majorité des cas, convaincus que seul le constructeur peut intervenir sur son véhicule électrique ou hybride. Côté réparateurs et carrossiers, ils sont encore trop nombreux à éluder la problématique et à repousser l'échéance sous couvert que ces véhicules ne représentent qu'une faible partie du parc roulant. Mais le compte à rebours s'accélère quand on sait que l'an dernier les véhicules électriques et hybrides ont représenté plus de 20 % des ventes. Aujourd'hui chaque intervenant dans l'atelier devrait être en possession, a minima, de l'habilitation BOL pour pouvoir réaliser les interventions non électriques sur des véhicules électriques ou hybrides et une personne, au minimum, devrait être titulaire du B2VL et BCL pour pouvoir consigner le véhicule et intervenir sur des opérations réalisées à 30 centimètres ou moins des câblages haute tension. Or aujourd'hui, on estime que seul 1 opérateur sur 5 possède une habilitation. »*

Préparer ses équipes à l'électricité avec les formations DAF Conseil

DAF Conseil propose différents niveaux de formations autour des motorisations électriques et hybrides, en e-learning pour le premier niveau d'habilitation **BOL** et en présentiel pour la partie pratique, indispensable dans le cadre des habilitations de niveaux supérieurs du **BCL** (mise en consignation du véhicule électrique) et du **B2VL** (Travaux électriques sur un véhicule hors tension). Ces formations sont disponibles en intra ou en inter-entreprise, dans toute la France.

A ce jour, l'organisme de formation a délivré 2 845 avis d'habilitations favorables BOL/B2VL/BCL suite à des formations en présentiel, et 1912 avis d'habilitation favorables [BOL, suite à la formation e-learning disponible dans la boutique en ligne de DAF Conseil](#), depuis son lancement en septembre 2019.

- **La formation en ligne pour l'habilitation B0L** est vendue entre 32 et 49 € selon le nombre de collaborateurs à former. Cette formation qualifiante se compose de 3 modules consacrés aux véhicules électriques et hybrides, aux dangers de l'électricité et à la réglementation en vigueur pour une durée globale d'environ 1h30. Les stagiaires peuvent recommencer les modules jusqu'à l'assimilation des informations et validation d'au moins 70 % des réponses au questionnaire qui clôture chaque module. Obtenir l'habilitation B0L est donc facile, peu contraignant et financièrement très accessible. Dans ces conditions, réparateurs et carrossiers peuvent demander à l'ensemble de leurs collaborateurs d'obtenir cette habilitation de premier niveau. Pour ceux qui préfèrent l'enseignement classique, la formation B0L existe également en présentiel, sur une journée.
- **La formation Habilitation électrique BCL et B2VL** se fait en présentiel sur 2 jours. Au cours de cette formation de niveau 3, les stagiaires apprennent à connaître le risque d'un système électrique ou hybride et à savoir s'en protéger en appliquant les prescriptions de sécurité. Après la mise en consignation du véhicule, les stagiaires acquièrent les compétences pour intervenir sur les éléments haute tension des véhicules électriques et hybrides. La formation débouche sur un avis d'habilitation qui permet au chef d'entreprise de délivrer, lorsque l'avis est favorable, une habilitation BCL et B2VL à ses mécaniciens. [La fiche détaillée du contenu de la formation \(Ref TECH B2L\) est disponible sur le site internet de DAF Conseil.](#)
- **La formation Habilitation électrique « B2XL Opération Batterie ».** Nouvelle au catalogue cette formation d'une journée est à destination de toutes les personnes qui sont amenées à manipuler des batteries, non protégées, de plus de 180Ah et de moins de 60V (magasiniers et personnels d'atelier). Ce sont habituellement des batteries utilisées sur les « Véhicules Industriels » et les « Cars et Bus ». [La fiche détaillée du contenu de la formation B2XL Opération Batterie est consultable ici.](#)
- D'autres formations complémentaires sur les technologies des motorisations électriques et hybrides sont également disponibles au catalogue pour approfondir ses connaissances. [Cliquez ici pour accéder à la liste complète des formations proposées par DAF Conseil.](#)

Lundi 26 avril à 12h30 : TECHNI'Boost réalise la consignation électrique d'une Golf GTE



Les TECHNI'Boost sont dorénavant un rendez-vous attendu des internautes. Tous les 2 mois, les vidéos TECHNI'Boost réalisées par les équipes pédagogiques de DAF Conseil, abordent des thématiques techniques.

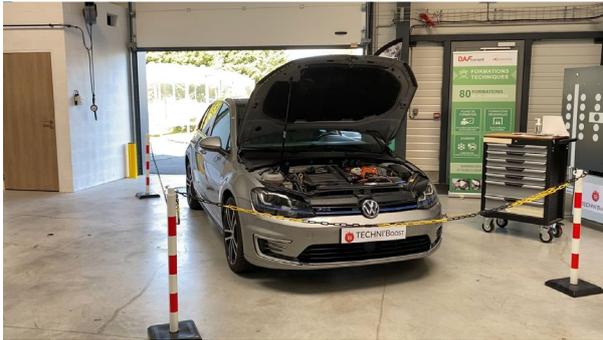
Ce mois-ci, le rendez-vous est donné [lundi 26 avril à 12h30 sur la chaîne YouTube de DAF Conseil pour découvrir la consignation d'une Golf GTE](#), pas à pas. Ce prochain sujet devrait répondre aux attentes des internautes en recherche de tutoriels. Dans la même lignée, [la vidéo de DAF Conseil publiée en 2014 sur la consignation d'une Peugeot 3008 hybride](#) a enregistré plus de 33 000 vues sans aucune promotion.

Visuels :



DAF Conseil donne rendez-vous aux internautes pour son prochain TECHNI'Boost consacré à la consignation électrique de la Golf GTE lundi 26 avril 2021 à 12h30 sur sa chaîne YouTube

DAF Conseil forme les réparateurs et carrossiers à la mise en consignation des véhicules électriques et hybrides pour l'obtention des habilitations BCL et B2VL. Des formations au B0L sont également disponibles en e-learning et en présentiel.



DAF Conseil sensibilise les réparateurs et carrossiers à l'importance de l'habilitation électrique et incite les MRA à obtenir, à minima, l'habilitation B0L.

A propos de DAF Conseil

Créée en août 2006, DAF Conseil est aujourd'hui un acteur incontournable dans le domaine des services auprès des acteurs de la rechange et de la réparation automobile et poids lourd pour les aider à assimiler et anticiper les évolutions du marché. La société présidée par Jacques de Leissègues poursuit sa croissance avec un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en 2019. DAF Conseil intervient, entre autres, dans les domaines des services - formation, assistance technique téléphonique et via la réalité augmentée, solutions web et mobiles - pour les acteurs de la réparation automobile et poids lourd. DAF Conseil est un des coactionnaires de la société internationale eXponentia Srl, créée en septembre 2017 par DAF Conseil et Tekné Consulting srl.